

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Intervention et professionnalité 2022-2023

Code T.TS.SO359.Intv1.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
3 ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT 2021, EE 2021, TP2020

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative et socioculturelle du canton, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relations avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

5 **Contenu et formes d'enseignement *****Introduction :**

Présentation du module en plénière suivi d'une séance de questions-réponses.
Rappel des modalités du travail sur le portfolio et lancement des travaux en vue du bilan intermédiaire.
Inscription et préparation des journées « A la rencontre des organisations professionnelles en TS » et « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

Journée « À la rencontre des organisations professionnelles en TS » :

Journée de conférences-débats sous forme de conférences présentant des institutions professionnelles, faitières, ou d'usagers et d'usagers des champs d'intervention sociale, éducative, socioculturelle ou du domaine des relations de travail du canton de Vaud, de Romandie et de Suisse.

Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-e-s.
L'inscription à deux conférences-débats ainsi que le dépôt de questions préalables sont obligatoires et validés.

Journée « Nouvelles problématiques et formes d'interventions en TS » :

Journée de type colloque introduite en plénière par un-e intervenant-e spécialiste de l'innovation en travail social.
Les différents ateliers seront l'occasion de présenter en petit comité de nouvelles problématiques émergeant actuellement dans le domaine du travail social ainsi que des nouvelles formes d'interventions et de conceptions du travail social.
L'inscription à au moins 2 ateliers et le dépôt des questions correspondantes sont obligatoires et validés.

Portfolio - travail autonome et bilan intermédiaire :

Entre la semaine 35 de 2022 et la semaine 1 de 2023, il est attendu des étudiant-e-s qu'elles et ils consacrent environ 16 heures de travail individuel afin d'alimenter leur portfolio et préparer leur bilan intermédiaire.
En semaine 2 (le jeudi 12 janvier 2023), aura lieu la présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence, laquelle devra intégrer au minimum 3 activités documentées dans le portfolio, dont une issue de la FP1.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

1) Contrôle de la participation active aux conférences, débats et ateliers du **lundi 12 et mardi 13 septembre 2022 (semaine 37)** :

A travers l'inscription et la participation à au moins deux conférences-débat (journée du 12 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes ainsi que par l'inscription et la participation à deux ateliers (journée du 13 septembre) et le dépôt sur Moodle de deux questions pertinentes en guise de préparation des discussions.

2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 12 janvier 2023 (semaine 2)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou deux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit

a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**.

b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La représentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 30 mai 2023 (semaine 22)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent-e portfolio.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation8 **Remarques**9 **Bibliographie**

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 34/2022.

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude
Haunreiter Katja
Jaccard Thierry Stéphane
Kerautret Sandrine
Krafft Matthieu
Leuba Marie
Mayor Stéphane
Mc Cormick Marie
Meuwly-Bonte Myriam
Nanthen Chloé
Rochat Line
Ros Jenny
Russi Umberto

Nom du responsable de module *

GABEREL Pascal-Eric

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 2021-2022

<p>Code T.TS.S0359.FP1PT.F.21</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

27 crédits ECTS
 - La partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**
 - La partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volées :
PT 2021

Semestres 1 à 3
Sem. 1 : Automne 2021
 (préparation à la formation pratique 1)
Sem. 2 : Printemps 2022
 (préparation à la formation pratique 1)
Sem. 3 : Automne 2022
 (période de formation pratique 1)

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1, 2 et 3.
- Trouver une place de formation pratique et rendre les formulaires ad hoc avant le 15 juin 2022.
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de formation pratique.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra répéter son module au semestre d'automne 2023.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain":

A l'issue de cette partie du module l'étudiant-e sera capable de/d':

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein l'institution ou service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e sera capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, s'interroger le sens de cette dernière en se référant aux notions de jugements de beauté et de jugement d'utilité ainsi que de plaisir et souffrance au travail (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
2. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie (au plus tard 6 semaines à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
6. Attestation de 10h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 au semestre 5 y compris la partie "intégration".

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie & KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André